



Foire aux questions

« Pathologies transmissibles par le moustique tigre : des repères pour votre pratique »

Cette foire aux questions est issue des réponses de Clémentine Calba et Clément Piétin à la suite des questions posées par les participants pendant les webinaires des 23 mai et 25 juin 2024

<https://www.cres-paca.org/publications-du-cres/outils-pedagogiques-etudes-webinaires/pathologies-transmissibles-par-le-moustique-tigre--des-reperes-pour-votre-pratique-1>

Table des matières

Informations générales.....	2
Professionnels de santé.....	3
Prévention et information	4

Informations générales

Le dérèglement climatique a-t-il une influence sur la période d'activité du moustique tigre ?

Clément Piétin : Dans sa mission de surveillance entomologique, l'Agence Régionale de Santé (ARS) a un réseau de pièges à moustiques posés à divers endroits du territoire qui permettent d'observer et de surveiller le début d'activité du moustique tigre et la dynamique saisonnière. Pour l'instant, il n'est pas observé d'évolutions significatives, la saison commence en mai pour se terminer en novembre.

Il y a trois facteurs qui vont influencer la dynamique saisonnière : les températures, la durée du jour et la pluviométrie. Plus il pleut et plus il y a des gîtes larvaires, donc potentiellement plus de reproduction de moustiques. Toutefois la durée du jour est un élément important de début et fin d'activité saisonnière. Et celle-ci n'est pas influencée par le changement climatique. A ce stade, il n'y a pas d'influence notable du dérèglement climatique actuellement, mais l'ARS surveille en continu.

Clémentine Calba : Outre la période d'activité du moustique, la température joue également sur le délai entre le moment où le moustique pique une personne infectée et le moment où celui-ci aura la capacité de retransmettre le virus. Plus il fait chaud, plus ce mécanisme raccourcit, c'est-à-dire que le moustique va être capable de transmettre les maladies beaucoup plus rapidement. Cela peut rajouter des difficultés pour casser les chaînes de transmission.

Clément Piétin : En complément, il y a aussi le comportement humain qui peut varier s'il fait plus chaud plus tôt. L'individu va avoir tendance à se découvrir plus rapidement (manches courtes, shorts), ce qui augmente la possibilité du contact humain avec le vecteur et potentiellement aussi le risque de transmission.

Quelles sont les obligations des syndic immobiliers concernant les gouttières, les parkings souterrains... ?

Clément Piétin : Il y a deux aspects dans la lutte contre le moustique tigre : d'une part, la lutte antivectorielle qui a pour vocation de limiter la transmission des pathologies avec de la démoustication ciblée et d'autre part, la lutte contre les nuisances. Les mairies sont dotées de pouvoirs de police afin de recommander des actions de salubrité et d'hygiène et d'éviter la prolifération des espèces nuisibles, dont fait partie le moustique tigre. A ce titre, elles peuvent être moteurs auprès des syndicats.

Comment se protéger du risque d'une invasion de moustiques lors de présence de récupérateurs d'eau ?

Clément Piétin : Il faut veiller à ne pas faire de ces contenants des gîtes pour les moustiques. Certains modèles ont été conçus pour éviter l'entrée et/ou la sortie des moustiques tigres. Si ce n'est pas le cas, il faut installer sur le récupérateur une moustiquaire ou même un simple tissu dont les mailles sont assez fines pour empêcher le moustique de passer au travers. En fonction de l'usage de l'eau, il est possible d'utiliser des produits sous forme liquide qui créent un film en surface ce qui empêche les larves de moustiques de respirer et donc d'éclore. Il est en revanche nécessaire de renouveler ce film au bout de quelques semaines.

Comment protéger les piscines lorsqu'elles ne sont pas encore en activité ?

Clément Piétin : Une piscine en fonctionnement normal n'est pas un gîte larvaire puisque l'eau n'est pas stagnante. Ce qui va être problématique, ce sont les piscines vidées et dans lesquelles il reste un petit fond d'eau, les piscines non entretenues avec des feuilles qui vont pouvoir servir de gîtes larvaires ou les bâches qui peuvent se remplir d'eau lors de pluies. Dans ce cas il faut vider les points d'eau stagnante.

Professionnels de santé

Est-ce que le moustique tigre est le seul vecteur pour la dengue, le chikungunya et le Zika ? Le moustique commun peut-il également transmettre ces maladies ?

Clément Piétin : En métropole et en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, le moustique tigre est le seul vecteur de ces pathologies. Mais il existe d'autres vecteurs aux Antilles par exemple.

Comment le dispositif d'alerte fonctionne-t-il ? Est-il compliqué de remplir le formulaire Cerfa ?

Clémentine Calba : Il y a peu de renseignements à donner dans les formulaires Cerfa et ce sont des éléments essentiels afin que Santé Publique France (SpF) et l'ARS puissent adopter le bon niveau de réactivité.

S'il y a une urgence immédiate et absolue, il faut contacter le point focal régional de l'ARS PACA par téléphone au 04 13 55 8000 pour assurer une réactivité encore plus importante.

Les professionnels de santé du périmètre concerné par un cas avéré sont-ils informés ?

Clémentine Calba : Les professionnels de santé autour des cas importés ne sont pas informés car cela n'a pas particulièrement de sens puisque le risque de contamination à l'entourage sera limité.

En revanche, quand il y a une transmission autochtone, cela signifie que le virus circule localement. Dans ce cas, il est très important de sensibiliser les professionnels de santé. Les services de l'ARS, en collaboration avec Santé publique France, vont prendre attache auprès des professionnels de santé du secteur identifié.

Les médecins libéraux, les laboratoires de biologie médicale et les pharmacies d'une zone restreinte vont être contactés directement par téléphone. Ensuite, de manière un peu plus large, les autres professionnels de santé du département, voire de la région vont être informés, notamment les services d'urgence pour les formes graves qui pourraient apparaître.

En parallèle, une information grand public est faite via la publication de communiqués de presse et la mise en place d'enquêtes en porte à porte. Il s'agit d'aller dans le quartier rencontrer les riverains pour leur expliquer ce qu'il se passe, les risques, comment se protéger des piqûres et l'importance d'aller consulter un professionnel en cas d'apparition de signes.

Quelle attitude adopter quand un patient atteint de dengue est hospitalisé ?

Clémentine Calba : Comme pour n'importe quelle infection, il faut faire attention à tout ce qui est transmission nosocomiale au sein de l'hôpital, et faire attention au matériel utilisé et au respect des bonnes pratiques d'hygiène.

Pour ce qui est de la transmission par le moustique, il faut veiller à ce que l'environnement de l'hôpital ne soit pas favorable au développement du vecteur. En complément, on peut utiliser dans les chambres la climatisation ou des diffuseurs, mettre des moustiquaires au niveau des fenêtres. Si le patient veut sortir, il faut mettre à sa disposition du répulsif cutané pour qu'il soit bien protégé.

Est-ce que de nombreux cas de dengue laissent supposer de nombreux cas de Zika et de chikungunya ?

Clémentine Calba : Pas forcément. Chacun de ces virus circule de manière indépendante. On peut avoir des épidémies au niveau international de dengue, de chikungunya et de Zika en même temps. Actuellement, le Zika se fait beaucoup plus rare depuis l'épidémie de 2016 avec quelques détections ponctuelles, mais cela ne veut pas dire qu'il ne repartira pas à la hausse à un moment ou à un autre. Il y a des choses qu'on ne maîtrise pas sur ce sujet-là. Concernant le chikungunya, il y a une circulation assez active, notamment en Amérique du Sud, avec une épidémie en cours au Brésil et en Argentine. La France métropolitaine est surtout impactée par ce qui se passe dans les territoires d'outre-mer et notamment les Antilles françaises où la dengue circule actuellement.

Pourquoi ne pas confiner en mode COVID les cas contaminés ?

Clémentine Calba : Dans cette situation le confinement n'a pas forcément de sens. Il n'est pas nécessaire d'envisager des mesures aussi drastiques.

La maladie ne se transmet pas directement de personne à personne mais par les moustiques. La mesure prioritaire est donc de se protéger contre les piqûres de moustiques. A partir du moment où la personne est bien protégée et qu'elle ne se fait pas piquer par un moustique, elle ne transmettra pas la maladie à son entourage.

Selon vos propos, il existe 70 % de formes asymptomatiques d'une contamination de dengue et 50 % pour le Zika. Comment gérer ces formes non détectables ?

Clémentine Calba : Le système de surveillance n'est pas infaillible et cette problématique des personnes asymptomatiques, qui sont pour autant capables de transmettre le virus aux moustiques lors de piqûres, est réelle. D'où l'importance des messages de prévention : quand un individu est présent dans une zone où il y a une circulation de ces pathologies (toute la zone intertropicale), il est important qu'il se protège contre les piqûres sur place mais aussi pendant trois semaines après son retour.

Malgré tout, les pourcentages qui sont présentés doivent être modérés car les études ont été réalisées dans des pays endémiques où il y a une très large circulation de ces virus et non dans une population naïve comme celle de France métropolitaine. Il y a potentiellement une surestimation des formes asymptomatiques dans la littérature à cause de ce biais-là.

Prévention et information

Existe-t-il des recommandations particulières pour le secteur de la petite enfance ?

Clémentine Calba : Non, pas particulièrement pour ces pathologies. Comme pour n'importe quelle infection virale, les jeunes enfants restent des personnes fragiles, tout comme les personnes âgées, les femmes enceintes ou les personnes immunodéprimées. Il faut donc rester vigilant pour ces publics.

Comment protéger un secteur hospitalier qui se situe en zone forestière ?

Clément Piétin : Le moustique tigre ne va pas aller en forêt, il préfère rester en environnement urbain à proximité de sa proie : les humains. 80 % des gîtes larvaires sont produits par l'homme, même si ponctuellement des arbres peuvent par leur structure (trou, cuvette) servir de gîte.

Dans les Alpes-Maritimes, le Var et les Bouches-du-Rhône, certains centres hospitaliers mènent des actions exemplaires : ils ont un référent et un plan de gestion de lutte contre le moustique tigre sur plusieurs aspects, particulièrement dans les services qui peuvent accueillir des patients contaminés et les services d'urgence. Il peut aussi être mis en place un plan de réduction du moustique tigre autour de l'établissement, avec la suppression des gîtes larvaires une fois par semaine.

Avec l'Entente Interdépartementale pour la Démoustication (EID), l'Agence Régionale de Santé (ARS) a entrepris depuis quelques années des diagnostics autour des établissements de santé de la région (identification des gîtes larvaires, surveillance grâce à des pièges pour observer l'évolution au cours de la saison) afin de faire des recommandations propres à chaque établissement.

Deuxième point, un plan est nécessaire lorsqu'un malade est accueilli au sein de l'établissement. Dès qu'il y a suspicion qu'une personne pourrait être atteinte d'une de ces pathologies, il faut lui donner du répulsif cutané ou équiper sa chambre de moustiquaires afin de l'empêcher de se faire piquer et de pouvoir transmettre la maladie.

Clémentine Calba : Les établissements de santé peuvent se rapprocher de l'ARS pour toute question et mise à disposition de documentation sur le sujet.

Existe-t-il une détection efficace avant d'embarquer dans un avion en provenance de régions à risques ?

Clémentine Calba : Une détection automatique type screening des passagers au niveau des aéroports n'est pas forcément pertinente pour deux raisons. D'abord, parce que des personnes peuvent être porteuses du virus en étant asymptomatiques et passeraient entre les mailles du filet. Ensuite parce la période d'incubation peut aller jusqu'à quinze jours. Un passager peut donc être dans cette période d'incubation quand il passe l'aéroport.

Clément Piétin : Cependant il existe un dispositif de surveillance pour le moustique sur tous les aéroports, au titre du règlement sanitaire international. Pour éviter qu'un moustique entre dans un avion et arrive sur un territoire qui n'est pas encore colonisé, on est vigilants dans nos points d'entrées et de sorties territoire grâce à des modalités de désinsectisation des avions et des pièges létaux ...

Les pièges ou bornes anti-moustique sont-ils vraiment efficaces ?

Clément Piétin : Il y a une efficacité sur une zone assez limitée, environ 50 mètres autour de la borne. Ces pièges nécessitent cependant un entretien pour ne pas devenir eux-mêmes des gîtes larvaires et permettre aux moustiques de se reproduire.

Les limites de ces pièges sont qu'ils sont chers et que d'un point de vue environnemental, ils consomment de l'électricité et diffusent du CO2.

Le moyen le plus efficace et le plus rentable pour lutter contre les moustiques tigres est le réflexe de vider les eaux stagnantes autour de chez soi, une fois par semaine.

Est-ce efficace de mettre de l'eau de Javel dans les surfaces importantes de liquide ?

Clément Piétin : Non.

A quelle publication se référer pour les éléments de surveillance ?

Clémentine Calba : Le dispositif de surveillance est présenté sur le site de chaque ARS. Une présentation du dispositif est aussi disponible sur le site de Santé publique France avec un suivi des nombres de cas chaque année. Pendant la période de surveillance renforcée de mai à novembre, un décompte est publié toutes les semaines pour suivre les tendances sur le nombre de cas importés, les pays d'importation et si besoin, les cas autochtones.

En complément, l'équipe régionale de Santé publique France publie un point épidémiologique hebdomadaire pour présenter les données en Paca. Il est possible de s'y abonner en envoyant un message à l'adresse paca-corse@santepubliquefrance.fr.

Existe-t-il des outils simples, des kits à destination du grand public pour informer et communiquer ?

Clément Piétin : Depuis quelques années, l'ARS développe un large panel d'outils de communication adaptés à chaque cible : population générale, collectivités, professionnels de santé.

Un kit de communication téléchargeable gratuitement pour les collectivités est disponible sur le site de l'ARS sur la page [Lutte anti-vectorielle et mobilisation sociale contre le moustique tigre | Agence régionale de santé PACA \(sante.fr\)](#) avec également des foires aux questions pour les questions rencontrées habituellement. Des flyers, des check-lists sur les différents types de gîtes larvaires. Par ailleurs, un large plan de communication avec différents outils est mis en œuvre chaque année avec notamment des spots télévisés qui vont être diffusés pendant l'été avant le journal de 20h sur France 3 région.

Clémentine Calba : Des affiches sont disponibles sur le site de Santé publique France à destination des voyageurs qui peuvent être affichées notamment dans les salles de consultation de professionnels de santé.

Quels messages clés de prévention faut-il retenir ?

Clémentine Calba : Les professionnels de santé doivent penser au diagnostic devant une fièvre isolée, sans autre diagnostic identifié. Ces maladies ne sont pas courantes en France métropolitaine. Il faut penser à questionner sur la notion de voyage pour aider au diagnostic, en ayant en tête les modes de transmission et la protection contre les vecteurs.

Clément Piétin : Il faut rappeler à la population que chaque individu est acteur de la réduction du moustique tigre et qu'il y a des gestes simples à effectuer. Une fois par semaine, il faut vider les eaux stagnantes autour de chez soi et limiter le risque de transmission en se protégeant des piqûres.

Lors d'un voyage dans une zone dans laquelle la maladie circule (particulièrement aux Antilles et en Amérique du Sud actuellement), la personne doit penser à bien se protéger pendant le temps du voyage et en revenant de celui-ci pendant trois semaines, même si elle ne présente pas de symptômes.